Cinquante-septième année. - N° 197 A Jeudi 12 octobre 2023

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIÈRE MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 1919

95 – VAL-D'OISE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE PONTOISE

Ventes et cessions

312 425 010 RCS Pontoise.
FCI.
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 1000000.00 EUR.
Adresse : 1, Rue de la Croix des Maheux, 95000 Cergy.
Oppositions : Art. L.236-15 du code de commerce.
Commentaires : AVIS DE PROJET DE FUSION EGNO CHIMIE Société par actions simplifiée à associé unique Au capital de : 600 000,00 EUR Siège social Route Industrielle du Quai de Radicatel - ZI de Port-Jérôme 2 76170 Saint-Jean-de-Folleville N° RCS 324 206 150 RCS Le Havre, est société absorbante FCI Société par actions simplifiée Au capital de : 1 000 000,00 EUR Siège social 1 Rue de la Croix des Maheux 95000 Cergy N° RCS 312 425 010 RCS Pontoise, est société absorbée Actif : 1 545 640,19 EUR Passif : 598 880,91 EUR Actif net apporté : 946 769,28 EUR Rapport d'échange des droits sociaux : NEANT Montant prévu de la prime de fusion : NEANT La fusion prendrait effet rétroactivement au 1er janvier 2023, d'un point de vue comptable et fiscal. Toutes les opérations actives et passives, effectuées par la société FCI depuis le 1er janvier 2023 jusqu'au jour de la réalisation définitive de la fusion seraient prises en charge par la société EGNO CHIMIE. La société FCI sera dissoute de plein droit sans liquidation, à la date de la réalisation définitive de la fusion. Les créanciers de la société absorbante, ainsi que ceux de la société absorbée dont les créances sont antérieurs au présent avis, pourront faire opposition à la présente fusion dans les conditions prévues aux articles L. 236-14 et R. 236-8 du Code de commerce, soit trente jours à compter de la présente publication, devant le Tribunal de commerce compétent. Date du projet : 30/06/2023 Date et lieu de dépôt : le 27/09/2023 lieu de dépôt : Greffe du tribunal de commerce de Le Havre au nom de la société EGNO CHIMIE lieu de dépôt : Greffe du tribunal de commerce de Pontoise au nom de la société FCI.